

Nous croyons qu'il est difficile d'arriver à une conclusion différente. C'est aussi l'opinion de M. l'abbé Laverdière qui s'en rapporte plutôt au *Mémoire* de 1637 qu'à la lettre du Père d'Olbeau : " Il est vrai, dit-il, que le P. d'Olbeau affirme de son côté avoir dit à Québec la première messe qui ait été dite en ce pays, et il avait bien quelque raison de le croire, puisqu'il y avait si peu d'apparence que le P. le Caron fût rendu au Saut, ou qu'il se fût arrêté en chemin pour la dire. Cependant, tout bien considéré, il semble que le *Mémoire* a raison, et que la première messe dite en ce pays, depuis l'époque de Jacques Cartier, fut célébrée à la rivière des Prairies par le P. Commissaire, selon toutes les apparences, et la seconde à Québec, par le P. d'Olbeau." (1)

N.-E. DIONNE

(1) *Voyages* de Champlain, édition canadienne III, p. 10, n. 4.

#### UNE PRÉDICTION MYSTÉRIEUSE

" En face de l'île aux Grues, est un petit îlot appelé île au Canot. Là habitait seul, au commencement du siècle, un jeune et pauvre ménage. Une nuit que le mari était absent, la femme fut réveillée par les cris de son plus jeune enfant. Elle se lève, le prend dans ses bras, l'apaise en lui donnant son sein, et s'assit sur son lit en attendant qu'il s'endorme. La nuit était sombre ; la tempête grondait. Ses jeunes enfants dormaient d'un paisible sommeil ; elle seule veillait au milieu des ténèbres. L'isolement dans lequel elle vivait, l'abandon où elle se trouvait, le triste avenir de sa nombreuse famille, se présentant alors à son esprit, elle se sentit le cœur pénétré de douleur et elle donna un libre cours à ses larmes. Tout à coup, une voix se fit entendre, et lui dit : Console-toi, deux de tes enfants seront prêtres, et l'un de ces deux prêtres sera évêque."

La prédiction mystérieuse s'accomplit car l'un des fils de la pauvre femme, Mgr Charles-François Baillargeon, mourut archevêque de Québec, un autre, M. Etienne Baillargeon, mourut curé de Saint-Nicolas. Un troisième, l'honorable Pierre Baillargeon, fut sénateur de la puissance du Canada.

P. G. R.